



LE FAOU

# Le futur abattoir manque de fonds pour ses travaux

Le projet de futur abattoir rencontre un nouvel accroc de taille. Les présidents de la comcom Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime et de la Chambre d'agriculture du Finistère réclament des aides pour pouvoir commencer les travaux.

**Karen Jégo**

● Prévu en 2024, le nouvel abattoir au Faou peine à se concrétiser. En cause, notamment, son coût qui ne cesse de grossir. De 9 M€, le chantier devrait finalement monter à 13 M€, voire plus ! Un financement élevé, pris en charge par la communauté de communes Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime. Un choix que regrettent d'ailleurs certains élus, comme le maire de Crozon.

Mais, alors que la comcom a rappelé son engagement, en février 2023, de se limiter à un emprunt de 4 M€ pour ce projet, dans une lettre ouverte commune, Jean-Hervé Caugant, président de la Chambre d'agriculture du Finistère,

et Mickaël Kernéis, président de l'EPCI Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime, lancent un cri d'alarme : « Mobilisons-nous pour l'abattoir du Faou : il nous est indispensable ! ».

## **Un risque de « catastrophe pour notre territoire »**

« Face à la difficulté de réunir les financements nécessaires », ils s'inquiètent de voir « le dossier s'enliser, au risque de voir disparaître l'outil actuel, ce qui serait une catastrophe pour notre territoire ». Pour eux, cet outil permet « d'assurer un débouché pour les agriculteurs et une valorisation de leurs productions. Mais il répond également à différents enjeux sociétaux : mise en œuvre des Programmes alimentaires territoriaux (Pat), développement des circuits courts, gestion de potentielles crises sanitaires.

Avec le nouvel abattoir du Faou, les acteurs territoriaux se saisissent de l'enjeu alimentation, mais pas seulement. Le climat, l'environnement, les transitions écologiques et économiques, le respect de l'animal devront aussi y trouver des incidences positives ». Jean-Hervé Caugant et Mickaël Kernéis demandent aux politiques d'« aller au bout de leur engagement, en validant rapidement leur participation financière pour une mise en œuvre dans les

plus brefs délais ».

Ils concluent : « Nous appelons également toutes les personnes concernées, dont les agriculteurs et les artisans, à se mobiliser et à s'engager à utiliser le futur outil afin de développer son activité. Pour rappel, 2 M€ ont été obtenus via le plan France Relance. Pour être versés, les travaux doivent être réalisés au plus tôt. Il y a donc une réelle urgence à faire aboutir le plan de financement pour, enfin, commencer les travaux ».

## **Une demande de participation citoyenne**

À noter que, concernant ce même projet, le collectif citoyen Agora 20-26 a demandé à pouvoir exprimer son opinion lors d'un prochain conseil communautaire. En attendant, le collectif réclame « un moratoire » pour « permettre à une commission consultative qui réunirait conseillers communautaires, experts et acteurs non institutionnels de réévaluer toutes les facettes de ce projet ».

Comptant quatre membres (un chef d'entreprise et trois vétérinaires à la retraite) ayant une expérience en lien avec « la filière viande », Agora 20-26 propose de partager avec les élus « un dossier technique et économique qui pourrait (...) venir compléter et enrichir votre propre business plan ».